



25 avril 2022

(22-3226)

Page: 1/1

Original: anglais

**ARABIE SAOUDITE – MESURES CONCERNANT LA PROTECTION DES
DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE QATAR

La communication ci-après, datée du 21 avril 2022 et adressée par la délégation du Qatar à la Présidente de l'Organe de règlement des différends (ORD), est distribuée à la demande de cette délégation.

L'État du Qatar a l'honneur d'informer l'ORD qu'il a consenti à clore le différend Arabie saoudite – Mesures concernant la protection des droits de propriété intellectuelle (DS567).

La présente communication concerne uniquement la clôture du différend DS567 et, une fois qu'elle sera intervenue, le Qatar ne demandera pas l'adoption du rapport du Groupe spécial.
